C.C.A.S.
VILLE DE DELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : Mardi 14 février 2023 (8 h 00)

ORDRE DU JOUR :

- Procès verbal du Conseil d'Administration du 17 janvier 2023

Délibération n° 23/02/01	Taux de Promotion
Délibération n° 23/02/02	Création 1 poste A.Admist. Princip.1ère Classe
Délibération n° 23/02/03	Fermeture 1 poste A.Admist Princip.2ère Classe
Délibération n° 23/02/04	Formation extincteurs
Délibération n° 23/02/05	Formation S.S.T

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du CCAS

C.C.A.S.
VILLE DE DELLE

PROCES VERVAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 janvier 2023

Présidé par Madame Sandrine JANIAUD LARCHER **Présidente**

Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY,
Martine QUEIROS
M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mmes, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes Stéphanie BINETRUY,
M Frédéric ROUSSE, Lounès ABDOUN SONTOT,
Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY

DOSSIER A L'ORDRE DU JOUR

Délibération n° 23/01/01 **Régul.Compt.01-2022 logements**

- **DELIBERATION ADOPTEE**

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du CCAS

VILLE DE DELLE
(Territoire de Belfort)

N° 23/02/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE du 14 février 2023

Objet :

Taux de Promotion

Présidente : Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE

Vice-Présidente avec délégation de signature : Mme Fatima KHELIFI
Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY, Martine QUEIROS

M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mme, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes, Huguette MENDROUX,
Stéphanie BINETRUY, Sandrine JANIAUD LARCHER,
M Claude LOPEZ, Lounès ABDOUN SONTOT

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'en matière de gestion du personnel et d'avancement de grade plus particulièrement, les modalités de passage d'un grade à un autre pour les agents ont été profondément remaniées par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

En effet, le déroulement de carrière se poursuit par avancement d'un grade à un autre, à l'ancienneté et/ou par la réussite d'un examen professionnel. Mais ces avancements sont limités par des quotas de promotion définis jusqu' alors, au niveau national, par les statuts particuliers de chaque cadre d'emploi.

Toutefois, la loi 2007-209 a supprimé les quotas institués dans les statuts particuliers de chaque cadre d'emploi. C'est au Conseil d'Administration qu'il incombe désormais de définir le nombre maximum d'agents autorisés à passer d'un grade à un autre. A cette fin, il convient de déterminer un taux de promotion qui s'appliquera à l'effectif des fonctionnaires pouvant être promus.

Madame la Vice-Présidente demande donc au Conseil d'Administration de fixer le taux de promotion pour un agent de catégorie C promouvable au 1er mars 2023 et qui sera applicable uniquement pour ce cas. Madame la Vice-Présidente propose aux administrateurs de délibérer à chaque demande d'un (ou des) agent (s) promouvable (s) pour fixer le nouveau taux de promotion – promu (s) / promouvable (s)

En ce qui concerne l'agent titularisé sur un temps complet à 35 heures dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe promouvable au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ème classe Madame la Président fixe le taux de promotion – promu /promouvable à **100 %**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente

DECIDE d'adopter le système de ratio proposé, soit **100 %**

Fait et délibéré à DELLE, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du C.C.A.S

VILLE DE DELLE
(Territoire de Belfort)

N° 23/02/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE du 14 février 2023

Objet :
Création
1 poste
A.Admist.P
1ère Classe

Présidente : Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE
Vice-Présidente avec délégation de signature : Mme Fatima KHELIFI
Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY, Martine QUEIROS
M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mme, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes, Huguette MENDROUX, Stéphanie BINETRUY, Sandrine JANIAUD LARCHER,
M Claude LOPEZ, Lounès ABDOUN SONTOT

Madame la Vice- Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que 1 agent du C.C.A.S. titularisé sur un poste à temps complet de 35 H/35 H en tant qu'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe de catégorie C inscrit au tableau d'avancement de grade remplissant les conditions d'accès par la voie du choix est promus au grade d' Adjoint Administratif Principal de 1ème classe sur un temps complet de 35 H/35 H **à compter du 1er mars 2023**

Madame la Vice- Présidente propose au Conseil d'Administration de créer un poste Adjoint Administratif Principal de 1ème classe à l'organigramme du C.C.A.S. **à compter du 1er mars 2023**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après avoir entendu l'exposé de Madame La Vice- Présidente,

DECIDE de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ème classe à l'organigramme du C.C.A.S. **à compter du 1er mars 2023**,

PRECISE que la dépense résultant de ce changement de grade sera prise en compte à l'article 64111

Fait et délibéré à DELLE, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du C.C.A.S

VILLE DE DELLE
(Territoire de Belfort)

N° 23/02/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE du 14 février 2023

Objet :
Fermeture
1 poste
A.Admist.P
2ère Classe

Présidente : Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE
Vice-Présidente avec délégation de signature : Mme Fatima KHELIFI
Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY, Martine QUEIROS
M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mme, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes, Huguette MENDROUX, Stéphanie BINETRUY, Sandrine JANIAUD LARCHER,
M Claude LOPEZ, Lounès ABDOUN SONTOT

Suite à l'intégration d'un poste Adjoint Administratif Principal de 1ème classe à l'organigramme du C.C.A.S. **à compter du 1er mars 2023** pour un agent promouvable, Madame la Vice- Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de "fermer" le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe occupés précédemment par cet agent.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente

ACCEPTE de "fermer" le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe à l'organigramme du C.C.A.S. **à compter du 1er mars 2023**

Fait et délibéré à DELLE, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du C.C.A.S

VILLE DE DELLE
(Territoire de Belfort)

N° 23/02/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE du 14 février 2023

Objet :

Formation extincteurs

Présidente : Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE

Vice-Présidente avec délégation de signature : Mme Fatima KHELIFI
Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY, Martine QUEIROS

M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mme, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes, Huguette MENDROUX, Stéphanie BINETRUY, Sandrine JANIAUD LARCHER,
M Claude LOPEZ, Lounès ABDOUN SONTOT

Madame la Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration qu'à la demande des collectivités, le Centre de Gestion organise pour l'année 2023, des formations manipulation des extincteurs.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à 36 euros, toutes taxes comprises, par demi-journée et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie.

Le CCAS souhaite que le centre de gestion forme ses agents.

En 2023, **4 agents** sont concernés par cette formation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente

DECIDE de réserver les crédits correspondants au budget

AUTORISE Mme la vice-présidente à signer les conventions de formation jusqu'à la fin du mandat.

Fait et délibéré à DELLE, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du C.C.A.S

VILLE DE DELLE
(Territoire de Belfort)

N° 23/02/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE du 14 février 2023

Objet : **Présidente** : Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE

Formation initiale SST

Vice-Présidente avec délégation de signature : Mme Fatima KHELIFI
Délégués du Conseil Municipal : Mmes Fatima KHELIFI, Stéphanie BINETRUY, Martine QUEIROS

M Lounès ABDOUN SONTOT, Frédéric ROUSSE

Membres nommés par le Maire : Mme, Huguette MENDROUX,
M. Claude LOPEZ, Michel MALIVERNEY,
Pierre FROSSARD

Absents excusés : Mmes, Huguette MENDROUX, Stéphanie BINETRUY, Sandrine JANIAUD LARCHER,
M Claude LOPEZ, Lounès ABDOUN SONTOT

Madame la Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration qu'à la demande des collectivités, le Centre de Gestion organise pour l'année 2023, des formations initiales de sauveteurs secouristes du travail.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à 96 euros, toutes taxes comprises, par demi-journée et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie.

Le CCAS souhaite que le centre de gestion forme ses agents.

En 2023, **2 agents** sont concernés par cette formation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente

DECIDE de réserver les crédits correspondants au budget

AUTORISE Mme la Vice-présidente à signer les conventions de formation jusqu'à la fin du mandat.

Fait et délibéré à DELLE, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

Fatima KHELIFI

Vice-Présidente du C.C.A.S.

Mise en ligne sur le site internet de la
Commune le 15/02/2023
Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER
Présidente du C.C.A.S